

Un homme posé

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **53 (1915)**

Heft 13

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-211195>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LÈ TOTÈ VILHIÈ

Voici une toute vieille chanson patoise que nos campagnards chantaient jadis fort souvent au goûter de noces dans nos campagnes. Elle est intitulée :

L'ou chondzou.

Por nò diverti nò vollen tsanta,
Ouna tzansonneta pllièna dè vreta.
Lé teria d'oun chondzou, que ma mia l'a fà,
Oun delon-né, veria contrè la parà.
Socé llé oun'histoire coumin on n'ein vai prau;
Ouna pille galéza, djamé ne sè pau!
Et si que la fète, né pas oun dzanillau,
Meretéra bin ouna plliatala dé zait.

Hélas ! que vüllion fèrè, avoué tan dé galan !
Su bin imbaracha : san ti daf bon z'infan.
Yé coudion prau ti, mé fèrè a decida :
Mà mé lai dion adi ; ne mé vu pas pressa.

Ye su prau galeza, et dèvesou prau bin ;
Et din mon menadzon ne fé rin mau mon trin :
Ye sé prau bin caudré ; ne fé rin mau lé pllin,
Laù mettré dé capetté se l'in n'en dé besoin.

Oncora bin mé, se yavé daf z'infan,
Vo ne craira pas ? M'auran bin à la man
Ye faut lé cutzi, lé brèci, les lévâ,
Oncore bin mé, lou tiu laù faut panâ.

Un homme posé. — Un grand gaillard, conduit au poste pour ivresse et tapage nocturne, est interrogé par le brigadier :

L'inculpé, après un moment de réflexion :
— Ma femme est blanchisseuse.

IL Y A CENT ANS !

Pour la liberté !

LAMARTINE n'avait pu, surtout, pardonner à Napoléon son retour de l'île d'Elbe, il y a juste cent ans — c'était le 20 mars 1815. Bien qu'il fût alors enrôlé dans l'armée de Louis XVIII, le grand poète — il avait vingt-cinq ans — était déjà, comme il le fut tout le reste de sa vie, un ardent et sincère apôtre de la liberté.

Il n'est pas sans intérêt, dans les circonstances actuelles, de rappeler la page des *Confidences*, où Lamartine parle des Cent-Jours. C'est un éloquent plaidoyer contre la tyrannie et pour la liberté. C'est de l'actualité ; il n'y a qu'à changer l'adresse.

En 1814, j'étais entré dans la maison militaire du roi Louis XVIII, comme tous les jeunes gens de mon âge dont les familles étaient attachées, par souvenir, à l'ancienne monarchie. Je faisais partie du corps de cette garde qui devait marcher contre Bonaparte, à Nevers, puis à Fontainebleau, puis enfin défendre Paris avec la garde nationale et les jeunes gens des écoles, enrôlés spontanément et par le seul enthousiasme de la liberté contre l'invasion des soldats de l'île d'Elbe.

On fait grimacer indignement l'histoire sur ce retour de Bonaparte, soi-disant triomphal à Paris, aux applaudissements de la France. C'est un mensonge convenu. La vérité, c'est que la France, étonnée et consternée, fut conquise par un des souvenirs de gloire qui intimiderent la nation et qu'elle ne fut rien moins que soulevée par son amour et par son fanatisme pour l'armée.

Ce fanatisme, alors, n'existait que dans les troupes, et encore dans les rangs subalternes seulement. La France était lasse de combats pour un homme ; elle avait salué dans Louis XVIII, non pas le roi de la contre-révolution, mais le roi d'une constitution libérale. Tout le mouvement interrompu de la Révolution de 1789 recommençait pour nous depuis la chute de l'Empire.

¹Cette chanson a été reproduite dans *Po Recafa*, recueil de morceaux (prose et vers) en patois vaudois. — Payot & Cie, éditeurs, Lausanne.

La France entière, la France qui pense et non pas la France qui crie, sentait parfaitement que le retour de Bonaparte amenait le retour du régime militaire et de la tyrannie. Elle en avait effroi. Le 20 mars fut une conspiration armée et non un mouvement national. Le premier sentiment du peuple fut le soulèvement contre l'audace de cet homme qui pesait sur elle du poids d'un héros. S'il n'y eût point eu d'armée organisée en France pour voler sous les aigles de son empereur, jamais son empereur ne fût arrivé jusqu'à Paris. L'armée enleva la nation ; elle oublia la liberté pour un homme : voilà la vérité. Cet homme était un grand général ; cet homme avait été quinze ans son chef ; cet homme était à ses yeux la Gloire et l'Empire : voilà son excuse, à l'armée, s'il y a des excuses à une défection à la liberté.

... De ce jour, je désespérai de la toute puissance de l'opinion, et je crus *plus quod decet* à la puissance des baïonnettes. Ce fut mon premier désillusionnement politique. Le 20 mars et la mobilité d'une nation pliant devant quelques régiments me sont restés comme un poids sur le cœur. L'histoire a déguisé la sujétion sous un feint enthousiasme. Mais il y a une histoire plus vraie que celle qu'on écrit pour flatter son siècle ; celle-là parlera un autre langage... L'Empire aura son Tacite, et la liberté sera vengée. En attendant, laissons mentir en paix cette histoire sans conscience, ces annalistes d'état-major et de caserne qui suivent l'armée comme on suivait les cours, qui dépravent le jugement du peuple en justifiant toujours la fortune, en adorant toujours l'épée, et qui ont dans l'âme un tel besoin de servitude, que ne pouvant plus adorer le tyran, ils adorent du moins la mémoire de la tyrannie...

LAMARTINE.

Sur le marché. — Un incorrigible joueur vient de perdre, dans un coup de bourse, tout son avoir. Il part presto pour l'étranger. A la gare, il rencontre un collègue plus heureux qui lui présente ses condoléances.

— Ah ! fait ce dernier, en lui serrant la main avec effusion, combien je vous plains.

— Oh ! fait le spéculateur, ce ne sont pas ceux qui partent qu'il faut plaindre ; ce sont ceux qui restent !

La livraison de *mars* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Les leçons de la guerre, par P. Stapfer. — André Suarès, par Georges Rigassi. — L'intimité séculaire des Russes et des Allemands, d'après une étude de Michel Delines, par C. Delay. — Cendre et feu, par Francesco Chiesa. (Seconde et dernière partie). — L'Heureuse-Vallée, par Raoul Hoffmann. — La guerre dans le Haut-Pays (fragment), par C.-F. Ramuz. — L'Allemagne, la conquête économique et la guerre, par Maurice Millioud. — Variétés : Les palinodies de Claude Boucart (d'après des documents inédits), par W. Heubi. — Chroniques : parisienne, par Henri Bachelin ; italienne, par Francesco Chiesa ; hollandaise, par Louis Bresson ; suisse romande, par Maurice Millioud ; scientifique ; politique. — Table des matières du tome LXXVII.

Bureau de la *Bibliothèque universelle* :
Avenue de la Gare, 23, Lausanne.

Les femmes.

L'Anglaise monte à cheval.

L'Américaine flirte.

La Française compte ses toilettes.

L'Allemande étudie la cuisine et la philosophie.

L'Espagnole danse et déplie son éventail.

L'Italienne aime — son chapelet au bras et un billet doux dans son corsage.

La Russe fait de la politique.

EN QUATRE MOTS !

M. ... — il ne nous pardonnerait pas de le désigner plus clairement — s'est attardé l'autre soir avec des amis. Au sortir du café, qui avait fermé à 11 heures — heure de police — il a accepté une invitation à descendre dans une cave, pour liquider... la question en discussion : la guerre, sans doute.

Il était 1 ½ heures de la nuit, lorsque Monsieur rentra au domicile conjugal. Madame était déjà couchée, naturellement ; mais elle ne dormait pas encore. Elle couvait sa colère.

Monsieur, qui se berçait de l'illusion que Madame, à défaut des siens, à lui, s'était réfugiée dans les bras de Morphée, se déchaussa sur le palier, ouvrit tout doucement la porte de l'appartement, éteignit la lampe du vestibule et se faufila en sourdine dans la chambre à coucher. Déjà, il commençait à se déshabiller, sans la moindre, tout heureux du succès de sa ruse.

— Qui va là ? crie une voix, irritée.

C'est celle de Madame. Monsieur ne souffle mot.

— Qui est là ? demande de nouveau la voix, plus impérieusement.

Et, en même temps, la lampe électrique s'allume.

Monsieur est pincé.

— Ah ! c'est toi ! Pour l'amour du ciel, d'où viens-tu ? Il est au moins trois heures !

— Mais non, chérie, ce n'est qu'une...

— Tais-toi ! Oh ! je ne badine pas. Je vais te dire ton affaire en quatre mots. Je ne comprends pas que tu n'aies pas honte de traîner dans les cafés, dans les caves, et qui sait bien où, à ces heures ? Qui donc peut vous garder ainsi ? Quelle compagnie fréquentes-tu, dis ? Ah ! c'est de propre ! Mes félicitations. Je me demande ce qu'ils doivent dire les femmes de tes amis ? Je suis impatiente de les voir pour leur demander comment elles reçoivent leurs maris quand ils conduisent d'une façon aussi indigne !

— Mais, ma chérie...

— Tais-toi ! Je suis bien trop bonne, trop douce, trop patiente. Ce n'est pas la femme de ton cousin Charles qui supporterait ce que je supporte.

— Je t'assure que...

— Tais-toi ! te dis-je. Je ne comprends pas que l'on ose encore ouvrir la bouche, quand on mène une vie de patachon, comme la tienne. Oh ! mais, ça ne durera pas. Je ne me laisserai pas ainsi martyriser, torturer. La première fois que tu ne seras pas à la maison à 10 ½ heures, je fermerai la porte et laisserai la clef dans la serrure, afin que tu ne puisses pas rentrer. Et si ça ne suffit pas, eh bien, je m'en irai, je divorcerai. Tu me fais mourir à petit feu.

— Mais, Céline, je t'en prie, n'exagère pas.

— J'exagère !... j'exagère !... Vous entendez Monsieur ! Non, vrai, ce serait à gifler, ma parole. Oh ! Oh ! Oh !!!

Pendant ce temps, sous la trombe, Monsieur a continué de se déshabiller, a gagné son lit et tandis que Madame, lui montrant brusquement le dos, tourne le bouton de la lumière électrique, il se glisse, souriant, entre les draps, songeant aux « quatre mots » de Madame. Cela lui rappelle les orateurs d'assemblées de banquets qui débute, disant : « Quelques mots, seulement, Messieurs, je serai bref... ». C'est sûr que leur discours n'en finit plus.

J. M.

Un ordre peu commode. — Trois couvreurs sont au travail.

Leur patron les hèle de la rue :

— Combien êtes-vous, là-haut ?

— Trois, patron.

— Eh ! bien, que la moitié descende, presto !